

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 131/05

MDE 24/027/2005 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ

SYRIE

Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi (h), imam kurde et spécialiste de l'islam, 48 ans

Londres, le 19 mai 2005

Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi, imam, serait détenu au secret dans un lieu inconnu, et risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Selon les informations recueillies, les autorités syriennes nient détenir cet homme. Si sa détention venait à être confirmée, Amnesty International le considérerait comme un prisonnier d'opinion, car il n'a fait qu'exprimer ses convictions.

Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi a « disparu » le 10 mai, après avoir quitté le Centre d'études islamiques de Damas, la capitale de la Syrie. Une personne l'aurait contacté par téléphone, lui demandant de rendre visite à un homme malade. On ne l'a pas revu depuis son départ du Centre.

Célèbre expert en matière de religion et personnalité populaire au sein de la communauté kurde, Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi dénonce sans détour la violence et le terrorisme. Il est imam à El Qamishli, une ville majoritairement peuplée de Kurdes, dans le nord-est de la Syrie, et a récemment plaidé en faveur de la réforme et d'un dialogue plus poussé entre les différents groupes religieux. En février et mars 2005, il s'est rendu en Norvège, à Bruxelles et en Allemagne dans le cadre, semble-t-il, de ses activités en faveur d'un rapprochement entre l'Union européenne et la communauté kurde. Pendant sa visite en Europe, il a été interviewé par plusieurs chaînes de télévision.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

On pense que plus de 2000 personnes, kurdes pour la grande majorité, ont été arrêtées à la suite des heurts qui se sont produits au mois de mars 2004 (veuillez consulter le rapport *Syrie. Les Kurdes de la République arabe syrienne un an après les événements de mars 2004*, publié en mars 2005 par Amnesty International – index : MDE 24/002/2005). La plupart ont été placées en détention au secret dans des lieux inconnus et une centaine sont toujours privées de liberté aujourd'hui, malgré l'amnistie présidentielle prononcée fin mars 2005, à la suite de laquelle 312 Kurdes ont bénéficié d'une ordonnance de libération. D'après les informations recueillies par Amnesty International, des mauvais traitements et des actes de torture ont été infligés de manière quasi systématique aux détenus, notamment à des mineurs. Au moins cinq Kurdes seraient morts en détention des suites de torture et d'autres formes de mauvais traitements depuis mars 2004.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :

– faites part de l'inquiétude que vous inspirent les informations selon lesquelles Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi est détenu au secret dans un lieu inconnu ;

– priez les autorités de révéler son lieu de détention et d'apporter la garantie que cet homme ne sera pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements ;

– rappelez aux autorités que, comme l'a indiqué le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, « [c]'est pendant la détention au secret que la torture est le plus souvent pratiquée. Ce type de détention devrait donc être interdit et les personnes détenues au secret devraient être immédiatement libérées » ;

– demandez instamment que Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi soit autorisé à recevoir la visite de ses proches, à consulter l'avocat de son choix et à bénéficier des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;

– priez les autorités de veiller à ce qu'il soit libéré immédiatement, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi.

APPELS À :

Président de la République arabe syrienne :

His Excellency Bashar al-Assad
President of the Republic
Presidential Palace
Abu Rummaneh, Al-Rashid Street
Damas, Syrie

Fax : +963 11 332 3410

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Président
de la République,

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency General Ghazi Kan'an
Minister of the Interior
Ministry of the Interior
Merjeh Circle
Damas, Syrie

Fax : +963 11 222 3428

Courriers électroniques : somi@net.sy

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 30 JUIN 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*